

les pays, mais comme nous le savons tous, c'est grâce à ceux qui ont porté les armes de 1914 à 1918, et encore de 1939 à 1945.

On me pardonnera sans doute si je consacre quelques instants, cet après-midi, à entretenir la Chambre de ce coin du pays qui a fait plus que sa part dans l'œuvre de la construction nationale et qu'on a, pour des motifs que nous ignorons, empêché de jouir de la part qui lui revenait des avantages et de la prospérité dont ont bénéficié les autres provinces canadiennes.

Je ne reviendrai pas sur les faits, si bien connus de ceux qui savent l'histoire des Provinces maritimes. Je ne rappellerai pas qu'à l'époque de la Confédération notre région passait pour la plus prospère du Dominion; je crois même qu'elle l'était effectivement. Par la suite, nous avons perdu à peu près toutes nos industries manufacturières; nos jeunes gens des trois provinces se sont dirigés par milliers vers l'Ouest et les Etats-Unis, et on dit qu'il y a plus d'anciens habitants des Provinces maritimes dans les seuls Etats de la Nouvelle-Angleterre que dans les Provinces maritimes elles-mêmes.

Telle est l'histoire dont le récit a été donné autant de fois que les régimes successifs nous ont promis d'apporter remède à nos griefs. Voici quelle est maintenant la situation: les Provinces maritimes, un peu plus de deux ans après la fin des hostilités, comptent déjà 30,000 chômeurs; notre population nous quitte par centaines; nous ne recevons aucune nouvelle industrie, au contraire, nous perdons celles que nous avions; tout récemment encore, l'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) ne disait-il pas ici que chaque ville et village de la Nouvelle-Ecosse avaient vu partir une de ses industries pour le Québec et l'Ontario. C'est ce qui s'est passé dans ma province.

Les gens de n'importe quelle petite ville vous indiqueront qu'ici il y avait une fabrique de chaussures, là une filature de coton, ailleurs une usine d'instruments aratoires. Ces industries sont parties. Telle est la présente situation. Le 11 avril, soit il y a un mois, une industrie établie à St-Stephen depuis 1879, déménageait à Toronto. Voici une manchette de journal qui se lit:

Le Nouveau-Brunswick perd une industrie. Une fabrique de savon et un nom d'usage courant disparaissent.

Cette entreprise donnait de l'emploi à bien du monde, puisqu'elle avait un rendement de 125 tonnes de savon par semaine. La maison Lever Brothers l'ayant achetée il y a quelque temps, a, tout récemment, fermé la fabrique et transporté les machines à Toronto, si bien qu'aujourd'hui tout ce qui reste est la carcasse de l'immeuble. Je pourrais mention-

[M. Brooks.]

ner de multiples cas du genre, mais l'honorable député de Cap-Breton-Sud en a donné une liste assez complète, l'autre jour.

La politique dite nationale, depuis la confédération jusqu'à la déclaration de la seconde guerre universelle, a placé les Provinces maritimes dans une situation très désavantageuse. En 1939, le traitement que nous accordait Ottawa a empiré, devenant plus injuste que jamais. Nous espérions, avec raison, croyions-nous, que des industries de guerre s'établiraient dans les Provinces maritimes. En effet, nous étions à proximité de l'océan et nous avions la main-d'œuvre requise. L'établissement d'usines près du littoral dans les Provinces maritimes aurait économisé au pays des millions de dollars en frais de transport et prévenu l'encombrement de nos chemins de fer. Mais, l'honorable député de Queens-Lunenburg (M. Winters) l'a souligné l'autre soir, nous n'avons rien connu de tel; du point de vue de la production industrielle, notre situation n'a fait que s'aggraver durant le conflit. D'après la statistique fournie à la Chambre, le Gouvernement a, durant la guerre, consacré à l'aménagement de nouveaux établissements industriels, 790 millions de dollars, aux frais des contribuables canadiens. Sur ce montant, le Nouveau-Brunswick n'a reçu que \$5,004,000, soit .63 p. 100, ou un peu plus de 50c. par \$100 dépensés. La Nouvelle-Ecosse a été un peu mieux partagée; elle a obtenu 2.3 p. 100. C'est donc, pour les Provinces maritimes en général, moins de 3 p. 100 des 790 millions dépensés par les autorités fédérales. D'après le chiffre de notre population, nous aurions eu droit à 79 millions, soit le dixième de la somme dépensée. Mais on ne nous a donné que \$23,012,000, soit \$55,988,000 de moins que ce qui, à notre avis, nous revenait de droit.

Voyons maintenant d'autres aspects de la statistique fournie. Je n'ai aucun désir de répéter ce que l'honorable député de Queens-Lunenburg nous a dit l'autre jour. Cependant, le ministère des Munitions et des Approvisionnements a adjugé des entreprises pour un montant global de \$11,997,200,000. Les provinces d'Ontario et de Québec ont presque tout obtenu, soit \$10,660,300,000. Il n'a donc resté que \$1,366,900,000 à répartir entre le reste du pays. Ici encore, si on nous avait traités en rapport avec le chiffre de notre population, notre part aurait été de \$1,199,720,000. Cependant, il nous a fallu nous contenter de 380 millions de dollars, soit environ 3 p. 100 des sommes dépensées. L'écart est donc de \$819 millions. Pourtant, il ne faut pas l'oublier, nous avons acquitté toute notre part de ces \$11,997,200,000.

A ceux qui me demanderaient pourquoi je cite ces chiffres, je réponds que c'est en vue